

CEMO AMO

Centre d'Education en Milieu Ouvert

Diagnostic social 2023

Synthèse

Identité de l'AMO : CEMO AMO

86 rue de Parme à 1060 Saint-Gilles

Matricule de l'AMO : i0786

Personne de contact : Olivier Gatti, directeur

olivier.gatti@cemoasbl.be ; 02/533.05.60 ; 0477/89.32.18

Arrondissement : Bruxelles.

Zone d'action du service : Saint-Gilles essentiellement

Introduction

Notre service, le CEMO AMO, a la particularité d'être à la fois un service d'Actions en Milieu Ouvert et le Service Jeunesse du CPAS de Saint-Gilles. Il s'agit plus spécifiquement d'un « partenariat intégré » qui permet la mise en commun de moyens afin de mener une action la plus large et globale possible concernant l'aide apportée aux jeunes et aux familles en difficulté sur le territoire saint-gillois. Notre territoire d'action dépasse largement les frontières de la commune de Saint-Gilles car via certaines de nos actions, nous touchons des jeunes de toute la région bruxelloise. Notre dispositif KAP (Kot Autonome Provisoire) qui développe un accompagnement spécifique à l'autonomie de jeunes de 16 à 25 ans en est un bon exemple car il n'est pas destiné exclusivement aux jeunes saint-gillois mais bien à l'ensemble des jeunes ciblés par notre dispositif. Il est aussi important de préciser que de nombreux jeunes des communes voisines fréquentent les écoles et/ou les espaces publics de la commune de Saint-Gilles ce qui induit que nous touchons *de facto* des jeunes des communes limitrophes.

Ce partenariat entre un service AMO et un CPAS est un modèle que nous mettons en œuvre depuis de nombreuses années et qui permet notamment d'être en contact permanent avec le public précarisé de notre territoire d'action, de lui proposer nos services. Cela permet également une interaction permanente entre ces deux cadres institutionnels où l'AMO pourra par exemple influencer la politique jeunes et familles du CPAS et où le CPAS pourra interpeller l'AMO sur certaines réalités vécues par un public fortement précarisé.

Repères méthodologiques

L'ensemble de l'équipe se réunit chaque semaine pour tenir une réunion d'équipe durant laquelle le diagnostic social, abordé sous différentes formes, a régulièrement mobilisé l'implication de tous.

L'équipe est également accompagnée dans un travail de supervision qui a été assumé ces dernières années par le service agréé Synergie et où les thématiques et la méthodologie du diagnostic social ont régulièrement été questionnées et travaillées.

C'est lors de nos multiples réflexions et discussions que **nous avons fait le choix méthodologique de nous focaliser sur quatre thématiques spécifiques** afin de les approfondir et de poursuivre leur développement : **Décrochage scolaire et orientation subie, La place des filles dans l'espace public, Parentalité et précarité infantile et Jeunes, ruptures et santé mentale-le KAP, un dispositif à la croisée des chemins.**

Bien entendu, ce choix ne nous a pas empêcher de poursuivre notre mobilisation sur un ensemble d'autres thématiques, à des degrés divers et sous des formes variables. Dans le cadre de la réalisation de notre diagnostic social 2023, nous avons mis en place au sein de l'équipe quatre sous-groupes spécifiques tout en poursuivant une mise en commun et une implication globale de l'équipe.

Nos constats sont issus et alimentés par l'ensemble de nos activités. Par les situations d'aides individuelles ; par le travail social de rue que nous réalisons depuis maintenant plusieurs années et qui est devenu un réel axe d'intervention ; par le travail spécifique que nous réalisons avec les écoles où nous y développons des animations et des groupes de parole dans différentes classes ; par les ateliers parents que nous développons sur différentes thématiques, par l'important travail de réseau dans lequel nous sommes impliqués en permanence, que ce soit dans le cadre de la collaboration autour d'un jeune ou d'une famille, mais aussi via notre implication dans différents groupes de travail.

Précisons également que pour réaliser notre diagnostic social, nous nous sommes aussi appuyés sur différents outils que nous avons développés dans notre travail quotidien :

- la fiche aide individuelle qui reprend une série d'information de base comme l'envoyeur, la première demande, ...
- la fiche concernant la demande de prise en charge financière (pour les aides CPAS) qui reprend le type de demande, pour quels types de frais, ...

- la fiche d'intervention qui permet de synthétiser les éléments principaux d'une intervention lors d'un accompagnement individuel (visite en famille, entretien, réunion à l'école, accompagnement pour une démarche, ...)
- la fiche « Projet ou Activité » est le support qui reprend les éléments principaux lors d'une action : constats de départ, objectifs, durée, partenaires, ...
- la fiche d'évaluation du projet ou de l'activité.
- Le cahier de constats qui est utilisé lors de la réunion d'équipe hebdomadaire et qui reprend une série de constats qui émergent des échanges que nous avons autour des accompagnements individuels, des projets, des actions, des échanges avec nos partenaires, des réactions face à l'actualité du secteur, ...
- Notre base de données des dossiers individuel (BDD Access) ;
- Le carnet d'observation du travail de rue et des différentes actions et activités « extra-muros ».

Au-delà de ce diagnostic social ; une réalité, des constats et des actions

A côté des quatre thématiques que nous avons choisi d'approfondir, il est important de citer quelques constats et problématiques sur lesquels nous continuons de nous mobiliser à des degrés divers et sous différentes formes. La situation globale des jeunes et des familles qui nous sollicitent se dégrade. **La précarité infantile** ou plus précisément l'incidence de la pauvreté des parents sur leurs enfants augmente. **La difficulté d'accès** aux aides, notamment via les CPAS, se matérialise d'autant plus qu'elle est combinée à l'absence d'information ou à la complexité administrative pour l'obtenir. Elle est souvent combinée à la **numérisation des services** et la **fermeture ou la diminution de nombreux guichets**. **Le non recours aux droit augmente**. La tendance au « **management** » du social », à la rentabilité des services où il est demandé toujours plus aux services de 1^{ère} ligne.

La collaboration entre l'Aide à la jeunesse et les CPAS reste difficile.

Nous constatons encore une importante **discrimination** pour raison de pauvreté ou d'origine culturelle. Cette discrimination est généralisée : emploi, logement, scolarité ... ; rien n'y échappe.

Concernant le secteur scolaire, le **non-respect** de la **gratuité scolaire** reste malheureusement présente.

L'organisation de la scolarité reste **trop souvent discriminatoire**, que ce soit au niveau des orientations, du manque de remédiation et de soutien individuel, mais aussi au niveau de la fracture numérique. Le « tout au numérique » se généralise laissant une nouvelle fois les plus démunis sur le (bas) côté. **L'accès à une demande de bourse d'étude** reste un vrai parcours du combattant.

Nous souhaitons également pointer **la problématique du logement**, principalement à Bruxelles, pour les jeunes et les familles en situation de pauvreté ... mais pas qu'eux.

En ce qui concerne plus particulièrement l'aide à la jeunesse, nous déplorons que trop souvent, **le SAJ** ne puisse pas se saisir des situations concernant des **jeunes de 17 ans ou plus**. Tout en défendant l'importance de la prévention et la nécessité de revaloriser ce secteur, force est de constater que **le secteur de l'aide à la jeunesse manque globalement de moyens tous types de service confondus** : les besoins sont immenses.

Synthèse des thématiques développées.

Décrochage scolaire et orientation subie : ça décroche

La question de la scolarité est généralement au centre des préoccupations des jeunes et de leurs familles. Réussir l'année scolaire est l'objectif principal d'un-e élève, et pouvoir enchaîner chaque année sans encombre est le souhait de leurs parents. Mais pour certains jeunes, le parcours scolaire est synonyme d'échec, de redoublement, de réorientation et parfois d'abandon.

Le phénomène du décrochage scolaire est complexe, c'est là notre premier constat. Toutefois, nous avons cherché à en comprendre les différentes causes auprès des jeunes, des parents et des écoles. L'une d'entre elle a été le centre de nos recherches : l'orientation subie.

On parle ici d'un manque de connaissance et d'information autour de l'orientation des jeunes lorsqu'ils doivent poser un choix sur la route à suivre dans leur parcours scolaire. Mais également, la non-prise en compte des souhaits formulés par les élèves lors des conseils de classe en fin d'année scolaire. Et ce particulièrement lors du passage entre le premier et le second degré de l'enseignement secondaire, ouvrant la porte à l'enseignement « qualifiant ».

Pour notre premier constat, bons nombres de parents, mais surtout de jeunes, ne maîtrisent pas cette question d'orientation : iels ne connaissent pas les différences entre l'enseignement général, de qualification et l'enseignement professionnel et leurs débouchés ; iels restent persuadés que l'enseignement général reste la voie royale et que seule celui-ci donne un accès au CESS, à des études supérieures et à une profession « correcte ». Iels n'ont pas connaissance des multiples options disponibles et ayant du sens quant à leurs souhaits pour leur parcours professionnel.

Pour le second constat, ce sont les écoles (direction et enseignant-es), par manque de temps et de compréhension de la situation de l'élève, qui prennent des décisions parfois radicales et dirigent le ou la jeune ayant des difficultés en cours vers un chemin inconnu dans lequel iel pourrait se perdre et abandonner en cours de route.

Notre postulat de base est donc le suivant : une mauvaise orientation, un parcours scolaire compliqué, une incompréhension du système scolaire et une orientation subie amène le ou la jeune vers une situation de décrochage scolaire.

Durant plusieurs mois, nous avons tenté de mettre en lien tous ces facteurs, en allant à la rencontre des jeunes, en partageant nos constats auprès de partenaires (cellule d'accrochage scolaire, service AMO, commission zonale, centre PMS), en questionnant les écoles secondaires saint-gilloises et les instances de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles et en ayant un regard particulier lorsqu'un-e jeune et/ou un parent nous sollicitaient pour des questions de recherche d'école, de rédactions de recours en fin d'année scolaire, d'orientation et de renvoi.

Nous avons pu conclure que l'orientation subie est un facteur à prendre en compte lors de situations de décrochage scolaire, mais qu'elle n'est pas la seule difficulté à surmonter chez les jeunes. Chaque situation est individuelle et il est important de prendre en considération d'autres difficultés que doivent affronter les jeunes : le redoublement, la problématique de la santé mentale, l'absentéisme, les phénomènes de groupes, les retards accumulés, les situations d'harcèlement, etc.

Quoi qu'il en soit, la question du décrochage scolaire sera toujours au centre des préoccupations du CEMO car l'école fait partie de la vie d'un-e jeune en construction. Nous tenons à rester formé et informé et tentons d'offrir le meilleur accompagnement et les meilleures réponses à chaque jeune et famille sollicitant un soutien.

La place des filles dans l'espace public.

Le constat n'est pas nouveau, mais hélas il est toujours d'actualité : les jeunes filles et les femmes sont les grandes absentes de nombreux espaces publics. On aperçoit dans les parcs ou sur les places des mères avec leur fille en bas âge. Or, après 12 ans et sans un rôle parental, les personnes qui s'identifient comme femmes ne s'approprient plus l'espace public. Elles n'utilisent pas les infrastructures sportives mises à disposition, elles profitent rarement des bancs et des espaces verts. Ce constat est partagé par d'autres acteur-rices du territoire saint-gillois, mais aussi à un niveau régional et international.

Cet état des lieux reflète une inégalité de genre entre hommes et femmes. Les causes sont plurielles et socialement construites. D'après nos lectures, le point de départ de ce phénomène est donc l'organisation patriarcale de la société. De là découle tout un panel de politiques publiques, de comportements et de sentiments empreints de préjugés sexistes qui sont des freins à la présence de femmes et d'adolescentes dans l'espace public et sur les infrastructures présentes et disponibles en extérieurs.

Nous avons voulu faire une liste non exhaustive de ces freins pour être en mesure d'imaginer et de créer des actions.

Le premier frein est le sentiment d'insécurité intériorisé par les femmes et normalisé par l'ensemble de la société. Les comportements d'harcèlement, du regard insistant aux violences physiques en passant par les interpellations insultantes, des hommes en rue rappellent quotidiennement aux femmes que leur place n'est pas dans l'espace public. Les politiques publiques d'urbanisation contribuent aussi à ce sentiment. L'urbanisme public est très rarement pensé ou adapté (peu d'éclairage public, rues étroites, coins sombres, etc.). Il nous semble donc important de déconstruire avec les jeunes (filles, garçons ou autres) les stéréotypes de genre.

Le deuxième frein est le sentiment d'illégitimité. Dès l'enfance, nous poussons les garçons à jouer au ballon dehors et les filles à jouer à la poupée à l'intérieur. Il est donc logique qu'à l'adolescence, les garçons maîtrisent mieux les jeux de ballon et soient plus compétents et plus confiants dans ce domaine. Une fois encore, la déconstruction des stéréotypes et les aménagements urbains (terrains de foot) sont des pistes d'actions. Nous pouvons aussi être actives dès le plus jeune âge en encourageant les filles à jouer au ballon, en valorisant leur « force » autant que leur « douceur », etc. Pour les plus grandes qui ont déjà intériorisé que le sport n'est pas fait pour elles, nous proposons des espaces *safe*, en non-mixité choisie, pour qu'elles puissent expérimenter en toute confiance, loin des regards souvent moqueurs.

Un troisième facteur à cette absence de fille en extérieur relève de l'investissement des espaces intérieurs, aussi inégalement répartis, entre autres les inégalités de la répartition genrée des tâches ménagères. Les jeunes filles se retrouvent bien plus tôt que les garçons à aider et soutenir à la maison, que ce soit pour le ménage, la cuisine ou pour garder les petits frères ou les petites sœurs. Elles ont donc moins l'occasion de sortir et de se divertir.

Notre objectif est la lutte contre la précarité, qui intègre aussi la lutte contre les inégalités de genre, d'autant que le genre et la précarité sont deux éléments fortement corrélés. Pour nous, pour que la situation devienne satisfaisante pour les femmes, nous devons être tous·tes sensibilisé·es à cette problématique. C'est-à-dire instaurer une militance institutionnelle; intégrer l'égalité de genre comme faisant partie intégrante de nos accompagnements sociaux. Enfin, nous continuons à nous former sur le sujet pour nos actions et notre travail social de rue.

Parentalité et précarité infantile.

A travers ce diagnostic social, nous avons souhaité aborder la question de la précarité infantile. Grâce à nos constats et de notre travail quotidien, nous avons pu faire émerger différentes hypothèses qui ont orientées la mise en place d'actions concrètes permettant de soutenir les familles d'une part et de réduire les inégalités sociales liées à cette précarité d'autre part.

Nous avons développé et travaillé plus spécifiquement autour de deux grands constats. Le premier concerne les familles : « Les parents en situation de précarité ont tendance à se sentir isolés. Ce sentiment est accentué en situation de monoparentalité ». Dans ce constat nous abordons la question des mères seules, de l'isolement des familles et des précarités multiples qui les touche.

Le second constat concerne la scolarité : « Les écoles sont démunies face à la précarité croissante des élèves ». Dans ce constat nous développons le sentiment qu'on les écoles de se sentir désemparées et mal informées par rapport au réseau social existant à Saint-Gilles.

Nous abordons ensuite nos quatre pistes de travail qui permettent de soutenir le décroisement des familles et soutenir les écoles face aux difficultés des enfants.

- Créer du lien permet de briser le cycle de l'isolement.
- Informer les parents sur les aides existantes et créer du réseau autour des familles permettrait de limiter l'impact de la précarité sur l'enfant et donc sur sa scolarité
- L'information sera mieux reçue, comprise et exploitée si l'on va à la rencontre des parents là où ils sont.
- La sensibilisation des équipes éducatives au réseau saint-gillois permettrait d'améliorer la quantité et la qualité des relais vers ce réseau.

Concernant les actions que vous avons mises en place, nous nous sommes concentrés d'une part sur les familles et d'autre part sur les écoles et les partenaires de terrain. Nous avons organisé des sorties familles, des rencontres parent

et accompagné ceux-ci vers de services partenaires. Dans les différentes écoles, nous avons organisés des Perm'infos (permanences itinérantes à l'attention du public familles, dans et à la sortie des écoles, chez des partenaires, etc.), des cafés papotes (espaces de rencontres conviviales encadrés avec les parents) et bars à jeux et nous avons sensibilisé les équipes éducatives.

Notre travail réalisé pour ce diagnostic nous montre que les conséquences de la précarité sont multiples et viennent impacter tous les domaines de la vie des familles. La question de l'isolement est étroitement liée à toute la question de l'accessibilité aux informations, aux réseaux et rend inévitablement complexes les relations avec les écoles, partenaires essentiels dans l'éducation et le développement des enfants. Les établissements scolaires se sentent souvent démunis et les parents perdent confiance en eux. En accompagnant les familles dans l'espoir de les aider à sortir de leur isolement et en travaillant main dans la main avec les écoles, nous espérons contribuer à la réduction des inégalités sociales.

Jeunes, ruptures et santé mentale-le KAP, un dispositif à la croisée des chemins.

Au CEMO, et plus particulièrement au sein de notre dispositif KAP, nous avons pu observer, ces dernières années, que de nombreux jeunes, ayant connu l'errance voient leur santé physique et mentale se détériorer. Pour certains d'entre eux, en grande détresse psychologique, la situation à même « dérapé ». Plusieurs des jeunes que nous accompagnons dans l'acquisition d'autonomie, ont dû être redirigé vers des services spécialisés, voir des hôpitaux, afin de recevoir des soins spécifiques. Par le passé ce type situation étaient plutôt inédites, elles sont aujourd'hui beaucoup plus régulières.

Le plan d'action mis en place vise à accompagner au mieux les jeunes que nous rencontrons autour de leurs difficultés spécifiques. Globalement, nous soulignons l'importance de se centrer sur les liens sociaux afin de prévenir les situations de crise. Nous mettons en avant la souplesse nécessaire afin de travailler avec la singularité de chaque jeune. Il y a une insuffisance de soutien pour la plupart de ces jeunes dans les moments de transitions. Il faut accompagner au mieux ces transitions problématiques dans une dynamique intersectorielle. Nous devons continuer à mettre de l'énergie dans le déploiement d'un réseau porteur et à aborder notre travail de manière holistique.

Avec les inégalités qui ne cessent d'augmenter, l'état de santé mentale des jeunes en fait aussi les frais. Le lien fort qui existe entre l'environnement social et économique et les crises psychologiques a pu être mis en évidence. Les inégalités économiques, le droit à chacun de disposer des ressources de base, les possibles basculements dans la pauvreté, les violences institutionnelles et sociales connues dès l'enfance par le public précaire ne sont pas assez prises en compte. Nous le voyons concrètement dans notre dispositif : un revenu permettant d'assurer les besoins de base et la stabilité d'un logement, couplé à l'existence d'une communauté qui le transformera en foyer est bien souvent le gage d'une « bonne » santé mentale et un rempart contre les pathologies. Ces constats confirment la nécessité de mieux investir dans les services sensés assurer « les bases » et plus particulièrement les secteurs de l'aide sociale générale, de l'aide à la jeunesse et de la petite enfance. Ils rappellent également l'importance d'un accompagnement adapté lors de ces différentes phases de construction des plus jeunes.